

*Enquête " Idéaux et
comportements de fécondité dans
une zone rurale du Sénégal".*

Enquête "comportements" - zone de Niakhar

Rapport de terrain

Valérie Delaunay, IRD, Dakar

Ernest Faye, IRD, Niakhar

Agnès Adjamagbo, IRD, Dakar

Dakar, le 03/03/2000

INTRODUCTION.....	4
PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE	6
1. ÉCHANTILLONNAGE	6
1.1. <i>Choix des villages</i>	6
1.2. <i>Tirage de l'échantillon</i>	6
1.3. <i>Caractéristiques de l'échantillon</i>	7
1.4. <i>Comparaison de l'échantillon aux villages d'enquête et à la zone.....</i>	7
1.4.1. Comparaison selon le sexe	7
1.4.2. Comparaison selon l'âge et le sexe	7
1.4.3. Comparaison selon certaines variables socio-culturelles.....	8
1.4.4. Proportions de non scolarisés dans chaque groupe d'âge selon le sexe dans la zone d'étude, dans les villages d'enquête et dans l'échantillon	8
2. ORGANISATION DU TRAVAIL DE TERRAIN	9
2.1. <i>Formation et enquête pilote</i>	9
2.2. <i>Documents de terrain.....</i>	9
2.2.1. Instructions	9
2.2.2. Fiche "Ageven"	9
2.2.3. Questionnaires	9
2.2.4. Calendriers	9
2.2.5. Liste des personnes à enquêter	9
2.3. <i>Véhicules</i>	10
ÉQUIPE D'ENQUÊTE	11
1. COORDINATION.....	11
2. ENQUÊTEURS	11
3. CHAUFFEURS	11
L'ENQUÊTE DANS LES VILLAGES	12
1. LES DOCUMENTS D'ENQUÊTES.....	12
2. INFORMATION DES CHEFS DE VILLAGE	12
3. L'ENQUÊTE.....	12
4. INFORMATION ET ACCORD	12
L'ENQUÊTE SUR LE LIEU DE MIGRATION	13
1. ENQUÊTE À DAKAR.....	13
1.1. <i>Formation</i>	13
1.2. <i>Déroulement de l'enquête</i>	13
1.3. <i>Documents de terrain.....</i>	13
1.4. <i>Véhicules</i>	13
2. LES AUTRES LIEUX DE MIGRATIONS	14
STATISTIQUES DE TERRAIN	15
CODIFICATION, SAISIE ET ARCHIVAGE DES DONNÉES	17
1. CODIFICATION	17
2. SAISIE	17
3. ARCHIVAGE	17
BUDGET.....	18
ANNEXES	19
ANNEXE 1 : carte	20
ANNEXE 2 : Plan de la formation.....	21
ANNEXE 3 : fiche Ageven.....	23

ANNEXE 4 : questionnaires	24
ANNEXE 5 : calendriers.....	47
ANNEXE 6 : Liste des personnes ayant participé à l'étude.....	51
ANNEXE 7 : Liste des quartiers de Dakar.....	52
ANNEXE 8 : Instructions de codification.....	53
ANNEXE 9 : Budget.....	64

Introduction

L'enquête s'inscrit dans le cadre d'une étude des changements d'opinions, d'attitudes et de comportements des individus en matière de vie familiale. Cette étude a pour objectifs principaux de :

- décrire les comportements dominants de la constitution de la famille
- identifier les comportements novateurs
- décrire les opinions dominantes par rapport à la vie familiale
- identifier les opinions novatrices
- analyser les liens entre opinions et comportements et les processus de changement






Cette étude comporte plusieurs volet de collecte. Des entretiens qualitatifs ont été menés par A. Adjamagbo et V. Delaunay en juillet 1998. Ils ont constitué une phase exploratoire et vont nous permettre de mettre au point un questionnaire d'opinion. Mais avant de recueillir les opinions, nous avons besoin de mesurer les comportements des individus par rapport au mariage et à la fécondité. C'est l'objet de l'enquête que nous préparons aujourd'hui.

Parallèlement, des enquêtes qualitatives complémentaires vont être poursuivies. C'est dans ce cadre que N. Mondain travaille sur les modifications dans la constitution des unions et sur les conceptions avant le mariage.

L'enquête quantitative qui s'est déroulée en juin-juillet 1999 porte sur les comportements en matière de vie familiale. L'objectif principal de ce volet sur la mesure des comportements est de nous permettre de mener des analyses sur la fécondité masculine et féminine et sur l'évolution de la constitution des unions. Quelles sont les stratégies des hommes pour constituer leur famille ? Quelles sont les conséquences sur la fécondité des femmes ? Comment évoluent ces stratégies au cours de la vie des hommes ? Quelles sont leurs motivations ? Quels sont le comportements des jeunes aujourd'hui ? ...

Le questionnaire est très proche de celui utilisé l'an dernier par l'équipe du suivi de population de Farafenni (Gambie) dans le but de mener des analyses comparatives.

Calendrier :

	1998	1999	2000
étude exploratoire			
enquête quanti comportements			
enquête quanti opinions			
enquêtes quali complémentaires			
analyses			

Préparation de l'enquête

1. échantillonnage

La sélection de l'échantillon s'est faite selon un tirage par grappe à deux niveaux. Le premier niveau constitue celui des villages qui ont été choisis de manière raisonnée. Le second niveau est celui des concessions qui ont été sélectionnées au hasard. Tous les individus répondant au critère d'âge d'une même concession ont été enquêtés.

1.1. Choix des villages

Le choix des villages devait répondre au souci d'être représentatif des villages de la zone d'étude en regard des facteurs intervenant dans nos hypothèses et qui dépendent du lieu de résidence. En effet, les lieux échanges et de communication tels que les marchés, les gares routières, les lieux de culte, les forages ne sont pas répartis de manière homogène entre les villages. C'est pourquoi nous avons opté pour le choix raisonné des villages. Ainsi nous avons sélectionné 3 villages centre d'activité, 3 villages en périphérie de ces centres et 3 villages isolés (carte en annexe 1).

Tableau 1 : Villages d'enquête selon le type de village, l'effectif de population, les effectifs d'hommes et de femmes de 20 à 54 ans, le nombre de concessions, la taille moyenne des concessions.

Nom du village	N°	Type de village	Effectif de population 01/01/97	Effectifs 02/99		Nombre de concession	Taille moy des conc
				Femmes 15-54 ans	Hommes 20-69 ans		
Tukar	19	Centre	3051	775	603	226	13.7
Diohin	21	Centre	2953	666	595	171	17.6
Ngayokhem	6	Centre	2029	488	412	182	11.2
Puday	18	Périph.	938	211	175	70	13.2
Kalom	3	Périph.	903	217	175	51	17.7
Pultok-Diohin	31	Périph.	1218	267	235	56	21.8
Ngonin	17	Isolé	1690	399	376	99	17.2
Datel	11	Isolé	655	168	135	45	14.6
Khassus	24	Isolé	714	146	146	44	16.2
Total				3337	2852	944	

1.2. Tirage de l'échantillon

Dans chaque village, nous avons choisi 35 concessions au hasard. Dans chaque concession, on a sélectionné toutes les femmes de 15 à 54 ans et tous les hommes de 20 à 69 ans qui étaient résidents. On a ainsi obtenu un échantillon de 2212 personnes.

1.3. Caractéristiques de l'échantillon

Tableau 1 : Villages d'enquête selon le type de village, l'effectif de population, les effectifs d'hommes et de femmes de 20 à 54 ans, le nombre de concessions, la taille moyenne des concessions.

Nom du village	N°	Type de village	Effectif de population 01/01/97	Effectifs 02/99		Échantillon	
				Femmes 15-54 ans*	Hommes 20-69 ans*	Femmes 15-54 ans	Hommes 20-69 ans
Tukar	19	Centre	3051	775	603	115	98
Diohin	21	Centre	2953	666	595	182	170
Ngayokhem	6	Centre	2029	488	412	94	66
Puday	18	Périph.	938	211	175	115	88
Kalom	3	Périph.	903	217	175	136	115
Pultok-Diohin	31	Périph.	1218	267	235	166	150
Ngonin	17	Isolé	1690	399	376	122	130
Datel	11	Isolé	655	168	135	115	110
Khassus	24	Isolé	714	146	146	122	118
Total				3337	2852	1167	1045

* âge au 15/05/99

1.4. Comparaison de l'échantillon aux villages d'enquête et à la zone

1.4.1. Comparaison selon le sexe

Sexe	Zone	Villages d'enquête	Échantillon
Femmes	54.0	53.9	52.8
Hommes	46.0	46.1	47.2
Effectif	12578	6189	2212

1.4.2. Comparaison selon l'âge et le sexe

Âge	Femmes			Hommes		
	Zone	Villages d'enquête	Échantillon	Zone	Villages d'enquête	Échantillon
15-19	20.9	20.7	20.39	-	-	-
20-24	19.2	19.3	17.9	23.5	24.1	24.3
25-29	12.8	13.6	13.9	13.6	14.0	13.6
30-34	11.1	11.0	12.9	10.8	10.1	10.6
35-39	10.9	10.7	11.4	11.4	12.0	11.2
40-44	11.0	10.4	10.2	11.2	11.4	11.8
45-49	7.6	7.6	7.3	7.6	7.1	8.0
50-54	6.5	6.8	6.0	6.2	6.0	5.9
55-59	-	-	-	5.6	5.6	4.7
60-64	-	-	-	5.6	5.5	5.3
65-69	-	-	-	4.5	4.3	4.6
Effectif	6795	3337	1167	5797	2852	1045

1.4.3. Comparaison selon certaines variables socio-culturelles

	Zone	Villages d'enquête	Échantillon
Caste			
Paysans	69.2	67.4	67.6
DB Tiedo	11.9	10.7	12.8
Dep DB	5.6	6.3	5.7
Griots	5.8	7.2	5.0
Artisans	2.5	2.7	3.6
Non sereer	0.9	0.6	0.5
Non renseigné	4.1	5.1	4.9
Ethnie			
Sereer	96.2	96.0	96.7
Wolof	1.5	1.9	1.9
Toucouleur	1.2	0.8	0.9
Laobe	0.6	0.4	0.0
Autres	0.5	0.8	0.5
Religion			
Traditionnelle	2.1	1.8	1.3
Musulmane	74.8	77.3	76.1
Chrétienne	22.7	20.6	22.5
Non renseignée	0.4	0.3	0.5
Effectif	12578	6180	2212

1.4.4. Proportions de non scolarisés dans chaque groupe d'âge selon le sexe dans la zone d'étude, dans les villages d'enquête et dans l'échantillon

Âge	Femmes			Hommes		
	Zone	Villages d'enquête	Échantillon	Zone	Villages d'enquête	Échantillon
15-19	65.7	60.1	65.4	-	-	-
20-24	75.5	71.1	78.5	43.3	34.5	35.4
25-29	78.6	73.1	72.8	54.6	50.4	54.2
30-34	84.1	80.3	86.1	69.0	61.5	63.1
35-39	89.9	89.6	89.5	71.1	65.1	65.8
40-44	89.3	87.3	89.9	74.0	68.7	69.1
45-49	93.6	92.1	91.8	75.3	68.0	78.6
50-54	95.1	94.7	92.9	82.5	82.4	79.0
55-59	-	-	-	86.2	80.5	81.6
60-64	-	-	-	87.4	82.7	81.8
65-69	-	-	-	91.5	88.6	85.4
Total	80.6	77.0	80.3	66.1	59.8	61.24

2. Organisation du travail de terrain

2.1. Formation et enquête pilote

La formation s'est déroulée sur 4 jours. Nous avons pu, au cours de ces 4 journées, explorer le questionnaire et discuter sur la manière de traduire les questions en sereer. Nous avons procédé à des simulations, chaque enquêteur jouant successivement le rôle de l'enquêté(e) et de l'enquêteur. Enfin, nous avons mené une enquête pilote dans le village de Sass Njafaj.

A l'issue de cette formation, l'équipe de terrain définitive a été recrutée. Le questionnaire a été corrigé et l'enquête a débuté le premier juin pour se terminer le 30 juillet.

2.2. Documents de terrain

2.2.1. Instructions

Une note d'instruction a été distribuée au moment de la formation (annexe 2). Elle spécifiait les recommandations pour le contact avec l'enquêté et les consignes de confidentialité.

2.2.2. Fiche "Ageven"

Pour chaque individu, un listing a été imprimé, comprenant son identification (adresse, nom, lien de parenté dans la concession) et les événements dont nous avons déjà connaissance : les migrations, les changements d'état matrimonial, les grossesses et naissances, les décès d'enfants (annexe 3). Cette fiche devait servir de base à l'enquêteur pour compléter les histoires migratoires, génésiques et matrimoniales des individus. Après avoir complété ce listing, l'enquêteur pouvait alors remplir le questionnaire.

2.2.3. Questionnaires

Deux types de questionnaire étaient disponibles, l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes (annexe 4).

2.2.4. Calendriers

Afin d'aider les enquêteurs dans leur tâche de datation des événements, nous leur avons distribué des calendriers :

- calendrier historique ;
- calendrier des fêtes musulmanes, chrétiennes et civiles ;
- calendrier saisonnier sereer (annexe 5).

2.2.5. Liste des personnes à enquêter

Une liste des personnes à enquêter a été imprimée dans l'objectif d'un suivi de l'enquête par un pointage des questionnaires au fur et à mesure de l'enquête afin de suivre l'évolution du travail des enquêteurs. L'échantillon a été classé par village, concession et sexe.

2.3. Véhicules

Deux véhicules IRD ont été mobilisés pour la durée de l'enquête (4 Toyota 4*4 double cabine).

Équipe d'enquête

1. Coordination

La coordination sur le terrain a été assurée par Ernest Faye, assisté de Sanba Diatte.

2. Enquêteurs

Dans un premier temps, 11 enquêteurs (8 femmes et 3 hommes) ont été sélectionnés sur dossier et convoqués à une séance de sélection/formation. À l'issue des deux premières journées neuf enquêteurs ont été retenus (annexe 6).

3. Chauffeurs

Deux chauffeurs ont été recrutés et logés à Niakhar (annexe 6).

L'enquête dans les villages

1. Les documents d'enquêtes

Différentes listes ont été produites afin de pouvoir suivre l'évolution du travail de terrain.

2. Information des chefs de village

Dans chaque village enquêté, nous avons pris soin d'informer le chef du village de notre passage et nous lui avons exposé les objectifs de l'étude.

3. L'enquête

L'enquête a débuté le 1^{er} juin. Dans la mesure du possible, les enquêteurs se sont répartis en équipe de trois, un homme et deux femmes. La seule contrainte était que les hommes âgés devaient être enquêtés par des hommes.

Durant la première semaine, les questionnaires étaient corrigés un par un à la sortie des concessions afin de pouvoir contrôler la qualité de l'enquête et parfaire la formation des enquêteurs.

Les questionnaires étaient ensuite corrigés le soir à la station de Niakhar et les remarques éventuelles étaient émises auprès des enquêteurs le lendemain matin.

Le 30 juin, toutes les concessions avaient été visitées. Un grand nombre d'absents avaient été relevé, ainsi que le motif et le lieu de l'absence. Une équipe de 3 enquêteurs accompagnée d'un chauffeur a visité une nouvelle fois les familles pour tenter de rencontrer les personnes absentes et préciser les adresses de celles qui n'étaient pas revenues (du 13 au 23 juillet).

Un second passage a été organisé du 17 au 30 décembre. Il a permis de retrouver un certain nombre de personnes absentes lors du premier passage.

4. Information et accord

Les enquêteurs devaient informer le chef de concession des objectifs de l'étude et recueillir son accord. Ils devaient ensuite informer de manière individuelle chaque enquêté et recueillir leur accord avant de procéder à l'enquête.

L'enquête sur le lieu de migration

1. Enquête à Dakar

Compte tenu de l'importance des mouvements saisonniers vers Dakar, il a été décidé de retrouver les migrants à partir des adresses relevées auprès des familles lors du passage dans les villages. Ces informations ont été saisies et codées par quartiers et sous quartiers (annexe 7)

1.1. Formation

Les 4 enquêteurs employés avaient participé à l'enquête dans les villages et n'avaient pas besoin d'une formation à proprement parler. Les principaux points ont été revus et l'organisation de l'enquête débattue.

1.2. Déroulement de l'enquête

Une informatrice, originaire des villages mais résidant à Dakar, a été employée afin de repérer les individus à enquêter. Elle a débuté son travail 3 jours avant les enquêteurs, le 22 novembre.

Compte tenue de la difficulté à retrouver les enquêtés, le nombre d'enquêteur est devenu trop important pour le travail à accomplir. Le 17 décembre, un enquêteur a été placé dans les villages afin de mener un nouveau passage dans les villages. Elle a été rejoint le 24 décembre par un autre enquêteur. Les deux autres ont poursuivi le travail sur Dakar.

L'enquête a débuté le 25 novembre pour se terminer le 30 décembre.

1.3. Documents de terrain

Des bordereaux d'identification ont été imprimés à l'aide de Vfoxpro. Ils ont été agrafés aux fiches AGEVEN/questionnaires.

Une liste des personnes à enquêter a été imprimée dans l'objectif d'un suivi de l'enquête par un pointage des questionnaires au fur et à mesure de l'enquête afin de suivre l'évolution du travail des enquêteurs. L'échantillon a été classé par village, concession.

1.4. Véhicules

Deux véhicules IRD ont été mobilisés ; l'un du 22 novembre au 31 décembre ; l'autre du 17 décembre au 31 décembre (Toyota 4*4 double cabine et simple cabine).

2. Les autres lieux de migrations

Les conditions logistiques et budgétaires n'ont pas permis de rechercher les migrants sur les autres lieux de migrations.

Statistiques de terrain

Tableau 1. Répartition de l'échantillon selon le sexe et la participation à l'étude

	hommes	femmes	total	%
Enquêtés 1 ^{er} passage Niakhar	640	912	1552	70.2
Enquêtés 2 ^{ème} passage Niakhar	65	48	113	5.1
Enquêtés Dakar	99	79	178	8.0
Total enquêtés	804	1039	1843	85.3
Émigrés	22	45	67	3.0
Décédés	7	0	7	0.3
Sourds-Muets	1	2	3	0.1
Malades mentaux	0	2	2	0.1
Refus	1	0	1	0.1
Erreur d'âge	1	1	2	0.1
Absents (non retrouvés)	214	82	296	13.4
Total	1167	1045	2212	100.0

Tableau 2. Répartition de l'échantillon selon le village, le groupe d'âge et la participation à l'enquête

		% personnes enquêtées		effectifs	
		hommes	femmes	hommes	femmes
	<i>Village</i>				
19	Tukar	80.9	96.3	115	136
21	Diohin	54.6	79.8	66	94
6	Ngayokhem	62.7	82.6	110	115
18	Puday	69.2	91.0	130	122
3	Kalom	80.7	95.7	88	115
31	Pultok-Diohin	75.5	86.1	98	115
17	Ngonin	80.6	85.2	170	182
11	Datel	83.1	87.7	118	122
24	Khassus	86.7	91.0	150	166
	<i>Âge</i>				
	15-19 ans		80.7	-	238
	20-24 ans	62.5	86.1	253	209
	25-29 ans	67.1	88.7	143	159
	30-34 ans	77.8	90.9	108	153
	35-39 ans	79.2	92.5	120	133
	40-44 ans	80.3	92.5	122	120
	45-49 ans	87.1	94.1	85	84
	50-54 ans	90.2	97.2	61	71
	55-59 ans	92.0		50	
	60-64 ans	87.3		55	
	65-69 ans	91.7		48	
				1045	1167

Codification, saisie et archivage des données

1. Codification

La codification a été effectuée à Dakar par un des enquêteurs, selon les instructions qui figurent en annexe (annexe 8)

2. Saisie

Les questionnaires ont été saisis à l'aide d'un programme élaboré sous DbaseIV, qui prévoyait un certain nombre de contrôles. Un agent de saisie a été recruté pour ce travail du 11 octobre au 30 décembre.

3. Archivage

Les questionnaires sont archivés au laboratoire Population et Santé de l'IRD Dakar ainsi que les fiches "ageven" et les autres documents de terrain.

Budget

L'enquête a été cofinancée par la fondation Andrew Mellon et par l'IRD.

Voir budget annexe 9

Annexes

ANNEXE 1 : carte

ANNEXE 2 : Plan de la formation

Formation enquête fécondité Ordre du jour 18-21 mai 1999

Mardi 18 mai

Introduction

Objectifs du projet "Idéaux et Comportement de Fécondité" (ICOFEC)

Calendrier du projet

Les méthodes contraceptives A Diallo

Présentation des principales méthodes contraceptives et des lieux de distribution.

La situation d'enquête

Les documents de terrain

Fiche AGEVEN

Questionnaire

Calendriers

La logistique de terrain

Mercredi 19 mai

Simulation

Chaque enquêteur devra enquêter chacun des autres enquêteurs

Jeudi 19 mai – vendredi 20 mai

Test en condition réelle : Sas-Niafaj

Instruction aux enquêteurs

Enquête fécondité des hommes et des femmes

- La situation d'enquête -

Projet ICOFEC
Niakhar mai-juin 1999

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre participation à cette étude sur les comportements et les opinions sur la vie familiale. Votre tâche est centrale pour la suite de la recherche. C'est vous qui collectez l'information de base ; la qualité de votre travail détermine la qualité de la recherche.

Le contact avec l'enquêté

Avant le démarrage de l'enquête, un informateur aura exposé le projet de l'enquête et ses objectifs au chef du village. Votre rôle sera alors d'informer le chef de concession et de recueillir son accord pour l'enquête.

Il se peut que les personnes interrogées veuillent savoir pourquoi vous êtes venu chez eux en particulier. Expliquez que 9 villages ont été choisis pour cette enquête, dont le leur. À l'intérieur de chaque village, 35 concessions ont été sélectionnées au hasard, à la manière d'une loterie.

Confidentialité

Vous devrez également insister sur la nature confidentielle de l'enquête. Je vous rappelle que vous avez signé un "engagement de confidentialité" qui vous engage à ne divulguer sous aucun prétexte les informations dont vous serez témoins lors de l'enquête.

Il est important que l'enquête soit menée en privé et qu'il soit répondu à toutes les questions par l'enquêté(e) lui/elle-même. Nous avons bien conscience qu'il est parfois difficile de parler à l'enquêté(e) en tête-à-tête. En fin de questionnaire, il vous est demandé d'indiquer si d'autres personnes étaient présentes lors de l'enquête. Cette information est très importante pour mesurer le degré de confidentialité observé.

Durant l'enquête, veillez à rester absolument neutre. Ne laissez pas paraître par le ton de votre voix ou des expressions de votre visage, des signes de surprise, d'approbation ou de désapprobation. Ne dites pas vos opinions personnelles à la personne interrogée. Si elle vous demande votre opinion, donnez la lui après avoir mené l'enquête.

ANNEXE 3 : fiche Ageven

Année	Age	Histoire génésique	Histoire matrimoniale	Histoire résidentielle
1999	32			
1998	31			
1997	30	Mn 18/09/97		
1996	29			
1995	28	N2 04/09/95 nom enfant FL (nom père) (mère)		
1994	27			
1993	26			
1992	25	N1 13/09/92 nom enfant FL nom père (mère)		
1991	24		Mar 21/06/91 nom du mari (femme)	62 Arr 21/06/91 17 48
1991	23			61 dep 21/06/91 15 36
1990	22			
1989	21			
1988	20			Arr 27/07/88 100 Cap Vert
1987	19			
1986	18			
1985	17			Dep 15/05/85 100 Cap Vert
1984	16			
1983	15			
1982	14			
1981	13			
1980	12			
1979	11			
1978	10			
1977	9			
1976	8			
1975	7			
1974	6			
1973	5			
1972	4			
1971	3			
1970	2			
1969	1			
1968	0			Nais 21/12/68

ANNEXE 4 : questionnaires

ANNEXE 5 : calendriers

Enquête fécondité des hommes et des femmes - Calendriers -

Projet ICOFEC
Niakhar mai-juin 1999

Calendrier historique

DATE	EVENEMENT
1940	Bombardement de Dakar (Balli Ndakarou). Année des Lagos (type de tissu).
1941	Décès de Ngalandou Diouf. Année des tickets (rationnement des denrées alimentaires et des articles textiles).
1942	Réquisition du mil (grenier de réserve) (Atum Mbodjama). Année où on forçait les gens à battre le mil.
1942-1943	Année des graines pourries (Soug Te Fag).
1943	Pluie en saison sèche (heug) en janvier. Distribution de fève, blé, semoule. Construction du dispensaire de Niakhar.
1943-1944	Année des tourteaux.
1944	Epidémie de gale et de méningite.
1945	Fin de la deuxième guerre mondiale. Retour du Président Senghor à Djilor Sine, son village natal. Décès de Mamadou Moustapha Mbacké, deuxième Khalife des mourides. Mahécour Diouf est mis en congé illimité et Niokhobaye Mbacké Diouf le remplace. Première foire de Diohine : des américains sont venus y assister.
1946	Elections législatives : Lamine Guèye - Senghor Mamadou Dia élu conseiller du Sine. Mame Birame Sène est nommé chef de canton à Diohine. Abolition du travail forcé. Octroi de la qualité de citoyen français aux ressortissants des territoires d'Outre-Mer.
1947	Deuxième grève de 5 mois des cheminots à Thiès Visite à Dakar de M. Vincent Auriol, Président de la République Française.
1948	Décès du Serigne Bassirou Mbacké.
1949	Retour de Massène Sène à la tête du canton de Sanghaie qui est séparé de celui de Ngayokhème.
1950	Transfert de l'école de Niakhar à son emplacement actuel. Foire exposition de Fatick. Avènement de Ameth Saloum.
1951	Deuxième élection législative : Senghor élu ; Lamine Guèye battu. Construction de l'école de Toucar.
1953	Suicide du Diaraf Ndigue Diouf. Construction du dispensaire de Toucar.
1954	Construction de la grande mosquée de Niakhar.
1955	Construction de l'agriculture de Diohine. Décès de Souleymane Ndoye et son remplacement par Abdoulaye Cissé Galaye.

1956	Décès de Massène Sène, chef de canton de Sanghaie Construction du dispensaire privé de Diohine. Avènement du premier gouvernement sénégalais.
1957	Décès de Abacar Sy, Khalife des Tidjanes. Election de Doudou Sène à la tête du canton de Sanghaie. Circoncision à Diohine.
1958	Référendum du Général de Gaulle pour l'indépendance (voter oui ou non). Venue du Général De Gaulle à Dakar. Création de l'école des pères de Diohine. Epidémie de grippe asiatique.
1959	Fédération du Mali. Décès de la reine mère du Sine: Coumba Ndioby Diouf.
1960	Indépendance du Sénégal. Création des arrondissements. Nomination de Amadou Thié Ndella Fall à Sanghaie-Ngayokhème et Amet Saloum Sow à Diohine. Construction du Secco de Ngayokhème.
1961	Ouverture de l'école de Diohine. Ouverture de l'école de Ngayokhème (Oct. 61).
1962	Arrestation du président Mamadou Dia. Arrivée du Docteur Cantrelle (enquête démographique) (décembre 62).
1963	Construction du marché de Toucar.
1965	Circoncision à Diohine.
1966	Décès de Sérigne Bassirou Mbacké grand marabout mouride. Festival mondial des arts nègres à Dakar (chansons...) Loi sur le domaine national. Premières vaccinations contre la rougeole.
1968	Décès de Lamine Guèye, président de l'assemblée nationale. Décès de Falilou Mbacké. Grève des étudiants et des élèves.
1969	Décès de Mahécor Diouf, dernier Bour Sine. Campagne nationale de vaccination contre la rougeole.
1973	Elections présidentielles : Senghor élu.
1972-1974	Grande sécheresse.
1973-1974	Distribution de vivres.
1976	Recensement général de la population.
1978	Elections présidentielles : Senghor élu.
1979-1980	Soins de santé primaires : construction des cases de santé. Campagne de vaccinations des tout-petits (0-2 ans).
1981	Abdou Diouf devient Président de la République Visite de Abdou Diouf à Niakhar.
1983	Elections présidentielles et législatives (Mars). Visite de M. Habib Thiam à Niakhar pendant la campagne électorale. Sécheresse. Epidémie de méningite (janvier, février).
1984	Circoncisions à Diohine et dans les villages environnants.
1983-1984	Années des pesées (pesées bonbons).
1985	Epidémie de choléra (janvier à juillet).
1986-1987	Années des vaccinations (PEV) novembre 86 à mars 87.
1987	Epidémie de choléra (décembre 86 - juillet 87).
1988	Réélection Abdou DIOUF.
1989	Epidémie de rougeole. Conflit Sénégal-Mauritanie.
1990	Epidémie de coqueluche.
1991	Habib THIAM et Abdoulaye WADE ministres.
1992	Visite du pape au Sénégal (19 février) Grande messe du pape à Popenguine (21 février)
1993	Première messe de l'abbé Jean Bosco à Ngayokhème (17 juillet) Visite du président Abdou Diouf à Fatick (février 1993) Epidémie de coqueluche
1994	Élections municipales. Conflits entre les policiers et les Moustarchindines

1995	Des policiers sont tués le 16 février Accueil du président Abdou Diouf à Ndiosmone et Ndiogolor (mars)
1996	Inauguration de l'usine AGRIFA
1997	Élection municipales.
1997	Décès de Abdoul Aziz Sy (14 septembre)
1998	Élections législatives (24 mai)
1999	Mamadou Lmaine Loum nommé 1 ^{er} ministre (3 juillet) installation du téléphone rural à Ngayokhème (1 ^{er} octobre)
2000	Décès de Alassane Thiao (président de la CR de Ngayokhème, le 13 mars) Arrivée de Cheikhou Shérifou à Dakar (4 mai)

Calendrier des fêtes mobiles musulmanes, chrétiennes et civiles (à compléter)

fête	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ramadan	21-22 mai	10-11 mai	1 ^{er} mai	18 avr	8 avr	28 mars	18 mars	6 mars
Korité	19-20 juin	8-9 juin	29 mai	17 mai	7 mai	27 avr	16 avr	5 avr
Tabaski	27 août	16-17 août	5 août	25 juil	15 juil	3 juil	23 juin	12 juin
Tamkharit	25 sept	15 sept	4 sept	23 août	12 août	1 août	21 juil	10 juil
Magal Touba	2 nov	23 oct	12 oct	3 oct	18 sept	8 sept	28 août	19 août
Maouloud	24-25 nov	14 nov	4 nov	23 oct	12 oct	2 oct	21 sept	10 sept
Pâques	7 avr	30 mar	19 avr	3 avr	26 mars	15 avr	31 mars	19 avr
Ascension	24 mai	8 mai	28 mai	12 mai	4 mai	24 mai	9 mai	28 mai
Pentecôte	3 juin	18 mai	7 juin	22 mai	14 mai	3 juin	19 mai	7 juin
Rane Miss Toucar	4 avr	10 mars	9 avr	7 avr	20 avr	5 avr	28 mars	16 avr
Rane Miss Diohine	8 avr	16 avr	15 avr	13 avr	24 avr	9 avr	2 avr	20 avr
Rane Ngayokhème	5 avr	11 avr	10 avr	8 avr	21 avr	6 avr	29 mars	17 avr

fête	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Ramadan	23 févr	12 févr	1-2 févr	22 janv	10 janv	1 ^{er} janv	20 déc
Korité	24-25 mars	13-14 mars	2-3 mars	20-21 févr	8 févr	28 févr	19 janv
Tabaski	23-31 mai	14-20 mai	2-9 mai	28-29 avr	17 avr	8 avril	28 mars
Tamkharit	24-29 juin	23-18 juin	1-7 juin	19-27 mai	17 mai	7 mai	26 avril
Magal Touba	7 août	27 juil	16 juil	5 juil	24 juin	13 juin	
Maouloud	29-31 août	18 août	7 août	27 août	17 juil	5 juil	
Pâques	11 avr	3 avr	16 avr	7 avr	30mars	12 avril	4 avril
Ascension	20 mai	12 mai	25 mai	16 mai	8 mai	21 mai	13 mai
Pentecôte	30 mai	22 mai	4 juin	26 mai	18 mai	31 mai	23 mai
Rane Miss Toucar							
Rane Miss Diohine							
Rane Ngayokhème							

Fêtes fixes :

Assomption :	15 août
Toussaint :	01 novembre
Noël :	25 décembre
Indépendance :	04 avril

Calendrier saisonnier sereer et correspondance latine

mois sereer	Caractéristique	mois latin
1. Leng	Récolte des Niébés	décembre
2. Adac	Traite de l'arachide	janvier-février
3. Atadac	Défrichage, coupe du bois (Roudj) (a pigax)	mars
4. Anahac	Chasse, fêtes traditionnelles (Ran ou Sam Soudj)	avril
5. Abetac	Ouverture des seccos	mai
6. Betafoleng	Retour des bonnes sacrifices à dieu (Sadakh Rog) premières pluies (Tiebet) semis du mil	juin
7. Beta-dac	1 ^{er} sarclage (a sarrandam)	mi-juillet à mi-août
8. Beta-tadac	2 ^{ème} sarclage floraison du mil souna	mi-août-mi-septembre
9. Beta-nahac	Récolte du mil souna	fin septembre
10. Khar-bakhaye	Récolte de l'arachide (Ndagi) et du mil sanio (sorgho)	octobre-novembre

Remarque : la période de l'hivernage et des cultures peut varier considérablement d'une année à l'autre en fonction de la répartition des pluies.

ANNEXE 6 : Liste des personnes ayant participé à l'étude

<i>Coordination</i>	Ernest Faye Valérie Delaunay Adama Marra Agnès Adjamagbo	IRD, Niakhar IRD, Dakar IRD, Dakar IRD, Dakar
<i>enquêteurs</i>	Abdou Diouf Aldiouma Faye Cheikh Badiane Aïssatou Pouye Néné Sarr Aïssatou Diouf Fatou Dione Khady Sene Aïssatou Ndiaye Diouf	
<i>Informatice Dakar</i>	Sophie Fall	
<i>Agent de codification</i>	Aldiouma Faye Michel Ndiaye Émile Ndiaye	
<i>Programmation Saisie</i>	Ousmane Ndiaye	
<i>Agent de saisie</i>	Prosper Ndiaye Émilie Ndiaye	
<i>Chauffeurs</i>	Étienne Ndong Kory Faye	

Nous remercions particulièrement Samba Diatte, Joseph Diatte et Bassirou Fall pour leur participation à l'enquête, Émile Ndiaye, Michel Ndiaye, Antoine Ndour, Catherine Enel pour leur conseils et ... Elisa Manga pour sa bonne cuisine !

ANNEXE 7 : Liste des quartiers de Dakar

Zone		N° q.	Quartier	N° sous-q.	Sous-quartier
I	Pikine, Guediawaye, Parcelles assainies, Golf	001	Pikine	A1	Tally bu bess
				B1	Tally bu mak
				C1	Ginaw Rail
		002	Guediawaye	A2	Marche bu bess-Bagdad
				B2	Médina Gunass
				C2	Golf
		003	Parcelles assainies	A3	Unité11-Unité17
				B3	Camberen
				C3	Grand Medine – Patte d’oie
II	Usine – HLM - - Montagne – Point E – Mermoz – Tilen - Plateau	004	Grand Dakar	A4	Usine Ben tally – Cité Bissap
				B4	Usine Niary Tally – Grand Dakar
				C4	HLM – Montagne - Gibraltar
III	Hann	005	Hann	A5	Dalifort
				B5	Yarakh
				C5	Grand Yoff – Khar Yalla
IV	Dakar Ouest	006	Dakar Ouest	A6	Point E – Mermoz
				B6	Colobanne – Tilène
				C6	Yoff – Ouakam
V	Dakar Est	007	Est	A7	Rufisque (Gorom-Sangalkam)
				B7	Keur Massar
				C7	Thiaroye – Diamageun

ANNEXE 8 : Instructions de codification

ICOFEC

Instructions de codification de l'enquête "comportements de fécondité" – juin 1999

Juillet 1999

Coordination :

Valérie Delaunay
Adama Marra
Agnès Adjamagbo

Agent de codification :

Aldiouma Faye
Michel Ndiaye
Emile T. Ndiaye

**Population et Santé
IRD – BP 1386 –Dakar**

Questionnaire Homme

Page	Question	Instructions
1	enquêteur lieu motif	Code enquêteur Code lieu Code motif
2	01 02 04	1=oui 2=non Code instruction Code activité
3	101 102	Code lieu Code lieu
4	110 111 120 121 112_a 112_b 112_c 112_d 112_e 113 122 123 130 131 132	1=oui 2=non Reporter le nombre 1=oui 2=non Reporter le nombre Reporter l'âge Code lien de parenté Code activité Reporter le montant et vérifier que l'unité soit lisible 1=très 2=un peu 3=pas du tout Idem Idem Idem 1=oui 2=non Reporter le nombre de ville connues (ne pas compter Dakar) et compléter la liste des villes Reporter le nombre de pays étranger connus
5	201 212	Reporter l'âge Code lieu
6	302_a 302_b 302_c 302_d 302_e 302_f 302_g 302_h 302_i 303 305 304	1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non Idem Idem 1=oui 2=non
7	318	Nombre 77 = autant que Dieu voudra 88 = NSP 89 = je suis trop vieux
8	330	Ne pas coder
9	330	Ne pas coder
10	351 365 367	Ne pas coder Lien de parenté en référence à l'enfant "l'enfant est ___ de l'enquêtée" Ne pas coder
11	400 401 402 403 404 405 406	1=oui 2=non Ne pas coder 1=oui 2=non Ne pas coder Entourer le code correspondant Reporter le nombre d'enfant (ou 77 ou 88) et le nombre de garçons et de filles si renseignés Reporter l'âge (ou 6, 7, 8 ou 9).

<i>Page</i>	<i>Question</i>	<i>Instructions</i>
12	Qualité entretien Contrôleur	1 = très bon 2= bon 3= moyen 4 = mauvais 5 = très mauvais EF = Ernest Faye VD = Valérie Delaunay BF = Bassirou Fall

Questionnaire Femme

<i>Page</i>	<i>Question</i>	<i>Instructions</i>
1	enquêteur lieu motif	Code enquêteur Code lieu Code motif
2	01 02 04	1=oui 2=non Code instruction Code activité
3	101 102	Code lieu Code lieu
4	111 112 120 121 113_a 113_b 113_c 113_d 113_e 114 122 123 130 131 132	1=oui 2=non Reporter le nombre 1=oui 2=non Reporter le nombre Reporter l'âge Code lien de parenté Code activité Reporter le montant et vérifier que l'unité soit lisible 1=très 2=un peu 3=pas du tout Idem Idem Idem 1=oui 2=non Reporter le nombre de ville connues (ne pas compter Dakar) et compléter la liste des villes Reporter le nombre de pays étranger connus
5	201 213	Reporter l'âge Code lieu
6	310	Ne pas coder
7	320 325 327 333 334 335	1=oui 2=non Lien de parenté en référence à l'enfant "l'enfant est ___ de l'enquêtée" Ne pas coder Entourer le code correspondant 1=oui 2=non Reporter le code entouré
8	336 338_a 338_b 338_c 338_d 388_e 388_f 388_g 388_h 388_i 339 341 343 340 342 344	1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non 1=oui 2=non Idem Idem Idem 1=oui 2=non 1=oui 2=non Ne pas coder
9	345 346 347 348	1=oui 2=non Reporter le code entouré Entourer le code correspondant Reporter le nombre d'enfant (ou 77 ou 88) et le nombre de garçons et de filles si renseignés

<i>Page</i>	<i>Question</i>	<i>Instructions</i>
10	Qualité entretien Contrôleur	1 = très bon 2= bon 3= moyen 4 = mauvais 5 = très mauvais EF = Ernest Faye VD = Valérie Delaunay BF = Bassirou Fall

Code enquêteur

	Aldiouma Faye
	Abdou Diouf
	Cheikh Badiane
	Aissatou Sarr Diouf
	Aissatou Ndiaye Diouf
	Aissatou Pouye
	Néné Sarr
	Fatou Dione
	Khady Sene
	Maimouna Faye

Code instruction

École primaire moderne (publique ou privée catholique)

1	CI	=	(1 année)
2	CP	=	(2 années)
3	CE1	=	(3 années)
4	CE2	=	(4 années)
5	CM1	=	(5 années)
6	CM2	=	(6 années), CEPE
7	école primaire sans indication de niveau		

École privée protestante, français ou sereer

11	1 an
12	2 ans
13	3 ans
14	4 ans
15	5 ans
16	6 ans
17	7 ans ou +
19	école privée sans indication de niveau

École secondaire

20	6 ^{ème} (1 année)
21	5 ^{ème} (2 années)

22	4 ^{ème} (3 années)
23	3 ^{ème} , DFEM (4 années)
24	Seconde (5 années)
25	Première (6 années)
26	Terminale, BACCALAUREAT (7 années)
29	école secondaire sans autre indication

École Supérieure, Université

30	École supérieure (en cours d'étude)
31	École supérieure (terminé)
32	Université (en cours d'étude)
33	Université (terminé)

École coranique

41	1 an
42	2 ans
43	3 ans
44	4 ans
45	5 ans
46	6 ans
47	7-9 ans
48	10 ans +
49	école coranique sans indication de niveau

École arabe

51	1 an	
52	2 ans	(certificat 5 ans)
53	3 ans	
54	4 ans	(brevet 6 à 7 ans)
55	5 ans	
56	6 ans	
57	7-9 ans	
58	10 ans +	
59	école arabe sans indication de niveau	

Alphabétisation

60	plusieurs semaines
61	plusieurs années
62	autre
88	n'a jamais fréquenté l'école
99	ne sait pas
00	sans objet

Code activité

AP	- Apprenti
SC	- Artisan, sculpteur
BN	- Bana-bana (sans boutique, ambulant + table)
BT	- Batteur
BR	- Berger, transhumance
BA	- Bonne-boy pour Africains
BE	- Bonne-boy pour Européens
BL	- Bonne-boy pour Libanais
BS	- Bonne-boy sans autre indication
BC	- Boucher
BO	- Boulanger
BU	- Bucheron
CT	- Chanteur(se)
CH	- Chauffeur
CC	- Cocher (calèche)
CM	- Commerçant (boutiquier)
CO	- Cordonnier
CR	- Courtier
DB	- Dibiterie
DK	- Docker
ER	- Ecailler
EC	- Electricien
EL	- Elève (primaire, collègue ou lycée)
GS	- Enlèvement de graines dans secco
EN	- Enseignant (école française, arabe ou coranique)
ET	- Etudiant université
EX	- Exploitant sel
HU	- Fabricateur huile
FN	- Fonctionnaire
FO	- Forgeron
GD	- Gardien
GA	- Gargotière
GE	- Guérisseur
HO	- Horloger
KX	- Koxeur
LI	- Lingère
LT	- Lutteur
MC	- Maçon
MV	- Manoeuvre
MA	- Maraîcher
MN	- Mécanicien
ME	- Menuisier
MT	- Militaire
MS	- Missionnaire, pasteur
MO	- Mouleur
NA	- Navétane, sourga, norane SAI
PC	- Navigateur, pêcheur
PT	- Peintre
PS	- Personnel de santé
PR	- Peseur
PH	- Photographe
PL	- Plombier
PO	- Potier
PU	- Puisatier
RE	- Recherche un emploi

RR	- Réparateur radio
SL	- Salarié
SA	- Sans activité, ménagère
SD	- Soudeur
TA	- Tailleur, couturier
TT	- Tatoueur
TE	- Teinturier
TI	- Tisserand
TL	- Tolier
TR	- Tresseuse, coiffeur
TC	- Tricoteuse
VN	- Vannier
VB	- Vendeur de bois
PA	- Vendeur de paille
VE	- Vendeur d'eau
VA	- Vente d'animaux, aviculteur, embouche
XX	- NSP

Code lieu

Villages de la zone

01	Darou
02	Diokoul
03	Kalom-Ndofane
04	Ngalagne-Kop
05	Ngane-Fissel
06	Ngayokhem
07	Sass Ndiafadj
08	Sob
10	Bary-Ndondol
11	Datel
12	Lambanem
13	Mbinondar
14	Mboyen
15	Ndokh
16	Ngangarlam
17	Ngonin
18	Pouday
19	Toucar
20	Dam
21	Diohine
22	Gadiak
23	Godel
24	Khassous
25	Kotiokh
26	Lem
27	Logdir
28	Mem
29	Mocan-Ngouye
30	Ngardiam
31	Poultok-Diohine

617 Autres villages de l'arrondissement de Niakhar

618 Autres villages de l'arrondissement de Tattaguine

Pour les autres lieux voir les codes arrondissements et communes.

Code Arrondissement ou communes

100 Cap Vert		358 Sakal
200 Région de la Casamance (SAI)	360	Département de M'backé
210 Département de Bignona (SAI)	361	M'Backé
211 Bignona	365	Kaël
215 Diouloulou		366 Ndame
216 Sindian		400 Région du Fleuve (SAI)
217 Tandouk		410 Département de Dagana (SAI)
218 Tanghory		411 Dagana
220 Département de Kolda (SAI)		412 Saint-Louis
225 Dabo		416 Rao
226 Diolacolon		417 Ross Béthio
227 Médina Yoro Foula		420 Département de Matam (SAI)
230 Département de Oussouye (SAI)	421	Matam
231 Oussouye		425 Kanel
235 Kabrousse		426 Ouro-Sogui
236 Loudia Wolof		427 Semmé
240 Département de Sédhiou (SAI)	428	Thilogne
241 Sédhiou	430	Département de Podor (SAI)
245 Boukiling		431 Podor
246 Dattacounda		435 Cascas
247 Djindé		436 Ndioum
248 Marsassoum		437 Saldé
249 Tanaf		438 Thillé Boubacar
250 Département de Vélingara (SAI)	500	Région du Sénégal Oriental (SAI)
251 Vélingara		510 Bakel (SAI)
255 Boucouth		511 Bakel
256 Koukane		515 Bala
260 Département de Ziguinchor		516 Goudiry
261 Ziguinchor		517 Ololdou
265 Niaguiss	518	Sansandé
266 Nyassia	520	Département de Kédougou (SAI)
300 Région de Diourbel (SAI)	521	Kédougou
310 Département de Bambey (SAI)	525	Badafassi
311 Bambey	526	Fingolimby
315 Baba Garage		527 Salemata
316 Lambaye		528 Soraya
317 N'Goye	530	Département de Tabacounda (SAI)
320 Département		531 Tabacounda
321 Diourbel		535 Koussanar
325 Ndingy		536 Maka
326 Ndoulo	537	Missirah
330 Département de Kébémér	538	Koupentoum
331 Kébémér		600 Région du Sine Salum (SAI)
335 Darou Mousty		610 Département de Fatick (SAI)
336 Ndande	611	Fatick
337 Sagatta		615 Diakao
340 Département de Linguère (SAI)	616	Fumela
341 Linguère		617 Niakhar (sauf zone Ngayokhem)
345 Barkédji	618	Tataguine
346 Dahra		620 Dépt. de Foundiougne (SAI)
350 Département de Louga (SAI)		621 Foundiougne
351 Louga		625 Djilor

355 Coki		626 Niodior
356 Keur Momar Sarr		627 Sokone- Touba Couta- Niombato
357 M'Bediène		630 Département de Gossas (SAIS)
631 Gossas		
632 Guinguinéo		
635 Colobane		
636 Kahone		
637 Ouadiour		
640 Département de Kaffrine (SAI)	720	Département de Thiès (SAI)
641 Kaffrine	721	Thiès
645 Birkelane		722 Khombole
646 Khoungheul		725 Noto
647 Malem Hodar		726 Pout
648 Nganda	727	Thiénaba
650 Département de Kaolack (SAI)	730	Département de Tivaouane (SAI)
651 Kaolack	731	Tivaouane
655 Diedieng		732 Mekhé
656 Gandiaye		735 Médina Dakar
657 Ndoffane		736 Méouane
660 Département de Nioro (SAI)		737 Niakhène
661 Nioro		738 Pambal
665 Médina Sabak		800 Etranger (SAI)
666 Paos Koto (sauf zone Ndemene)	810	Iles du Cap Vert, Guinée Bissau
667 Wack Ngouna		820 Mali
700 Région de Thiès (SAI)		830 Mauritanie
710 Département de Mbour (SAI)		840 Guinée (Conakry)
711 Mbour		841 Gambie
712 Joal Fadiouth		850 Autres pays africains
715 Fissel		890 Autres pays étrangers
716 Nguekokh		999 Inconnu
717 Thiadiaye		

(SAI = sans autre indication).

Les numéros se terminant par 00 indiquent une région

0 indiquent un département

1 à 4 commune urbaine

5 à 9 arrondissement

Dans la zone de Ngayokhem on ne doit pas utiliser le code 617, mais le code village.

Dans celle de Ndemene on ne doit pas utiliser le code 666 mais le code village.

Code lien de parenté

Degré 0	CC	Chef de concession
Degré 1	PR	Père
	MR	Mère
	FL	Fils
	FL	Fille
Degré 2	FR	Frère (même mère et même père)
	SR	Soeur (même père et même mère)
	DF	Demi-frère (même père ou même mère)
	DS	Demi-soeur (même père ou même mère)
	PP	Père du père
	MP	Mère du père
	PM	Père de la mère
	MM	Mère de la mère
	GP	Grand père (SAI)
	GM	Grand mère
	FF	Petit fils
	FF	Petite fille
Degré 3	FP	Frère du père
	SP	Soeur du père
	FM	Frère de la mère
	SM	Soeur de la mère
	NP	Fils du frère (neveu paternel)
	NP	Fille du frère
	NM	Fils de la soeur (neveu maternel)
	NM	Fille de la soeur
Degré 4 ou + (sauf pour les liens de parenté entre époux)		
Alliés	CS	(SAI), autre parent de sang, cousin
	CP	Cousin paternel (ie par le père)
	CP	Cousine paternelle
	CM	Cousin maternel (ie par la mère)
	CM	Cousine maternelle
	EP	Epoux
	EP	Epouse
	EX	Ex-épouse
	KE	Co-épouse
	KP	Nouveau mari de la mère
	KM	Co-épouse de la mère, nouvelle épouse du père
	BP	Père du conjoint
	BM	Mère du conjoint
PA	Autre parent par alliance	
(Y compris BF, BS, GN, BR, OP, OM, JP, et TM)		
Non Parent	SG	Sourga, Navétane
	TB	Talibé, élève en pension
	LC	Locataire
	TI	Même lignage maternel (TIM)
	LP	Même lignage paternel
	AM	Ami(e)
Indéterminé	TT	Ancien lien de tutelle (griot...)
	Autres cas. Aucun lien de parenté	
	NSP	

ANNEXE 9 : Budget

	effectif	unité	tarif unitaire	durée	total
formation					
enquêteurs	11	jours	4 000,0	4,0	176 000,0
chauffeur	2	jours	4 000,0	4,0	32 000,0
enquête Niakhar					
<i>passage juin</i>					
enquêteurs	9	mois	150 000,0	1,0	1 350 000,0
chauffeurs	2	mois	150 000,0	1,0	300 000,0
supervision					
<i>passage aout</i>					
enquêteurs	3	mois	150 000,0	0,5	225 000,0
chauffeurs	1	mois	150 000,0	0,5	75 000,0
supervision					
enquête Dakar + passage Niakhar (décembre)					
enquêteurs	4	mois	150 000,0	1,0	600 000,0
chauffeurs	1	mois	150 000,0	1,0	150 000,0
matériel					
papeterie					100 000,0
carburant	7	litre/jour	350,0	80,0	196 000,0
questionnaires					
quest Femme	10	feuille	20,0	1 500,0	300 000,0
quest Homme	12	feuille	20,0	1 500,0	360 000,0
					3 864 000,0